

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
POLITIQUE INTEGREE DES CENTRES-BOURGS**

**CONVENTION D'ETUDE**

**JARNY / LABRY / CONFLANS-EN-JARNISY – Revitalisation des centres-bourgs - E  
P09EB40H006**

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

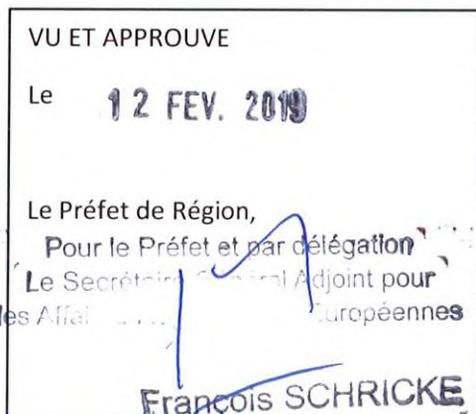
Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation des communes de Jarny, Labry et Conflans-en-Jarnisy souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude globale sur le fonctionnement de leur centre-bourg,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude globale sur les centres-bourgs susvisés ; le montant prévisionnel de l'opération est de 100 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL, à 13,55% par la commune de Jarny, à 3,86 % par la commune de Conflans-en-Jarnisy et à 2,59% par la commune de Labry
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec les communes de Jarny, Labry et Conflans-en-Jarnisy et la communauté de communes Orne Lorraine Confluences la convention d'étude annexée à la présente délibération.



Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER